



Communiqué de presse

Paris le 2 avril 2020

Covid-19:

OCAPIAT apporte son soutien à ses CFA et dispensateurs de formation

Depuis le début de cette crise inédite et exceptionnelle, OCAPIAT s'inscrit dans une démarche de responsabilité collective qui vise à prendre les mesures permettant de limiter la propagation du virus et de maintenir la continuité de services, au bénéfice de ses entreprises adhérentes et de leurs salariés, des dispensateurs de formation, des CFA, des actifs et plus largement de l'ensemble de ses partenaires.

Dans ce cadre OCAPIAT mobilise ses équipes, ses outils et ses moyens pour accompagner les CFA et les organismes de formation et permettre la réalisation de leurs formations à distance.

En effet, après avoir été partenaires et à l'initiative deancements de MOOC, d'une plateforme Webco.TV sur la réforme de la formation professionnelle, de projets comme l'Entreprise Virtuelle d'Apprentissage, OCAPIAT a poursuivi sa transformation digitale en ouvrant récemment la plateforme collaborative de formation CAMP'NUM.

La plateforme CAMP'NUM est un outil permettant de déposer, de créer et de partager des contenus pédagogiques. Son utilisation dans le contexte actuel contribuera ainsi à maintenir, chaque fois que possible, la réalisation des formations en mode « distanciel ».

OCAPIAT met en œuvre une mesure exceptionnelle pour les CFA et les dispensateurs de formation (1) quant à l'ouverture d'un accès privatif sur la plateforme pour une durée de 3 mois, jusqu'au 30 juin 2020 dans la limite des fonds disponibles.

(1) Cette mesure de soutien s'applique aux CFA et dispensateurs de formation pour des formations d'alternants financées par OCAPIAT et aux stagiaires des formations de l'OFFRE RÉGIONALE 2020 d'OCAPIAT.

A cette fin, vous pouvez créer un compte et consulter les ressources pédagogiques disponibles sur le CAMP'NUM espace public : www.campnum.com

Pour plus d'informations : campnum@ocapiat.fr



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « emploi et inclusion » 2014-2020

¹ Tout stagiaire pour lequel un dossier de formation a été déposé et sa prise en charge confirmée dans le cadre d'un contrat d'Apprentissage, d'un contrat de Professionnalisation ou de l'Offre Régionale d'OCAPIAT 2020.

A propos d'OCAPIAT



OCAPIAT est l'un des nouveaux opérateurs de compétences (OPCO) créés par la loi *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel* du 5 septembre 2018.

OCAPIAT s'inscrit dans une logique de filière économique, complémentaire voire interdépendante ancrée dans les territoires. Il couvre la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires.

OCAPIAT est pleinement opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2020.

En savoir plus : www.ocapiat.fr

Chiffres clés d'OCAPIAT :

Avec près de 184 000 entreprises, plus de 1,2 million de salariés dans son champ professionnel, OCAPIAT se caractérise par trois éléments clés :

- **50 branches professionnelles,**
- **98,4 % d'entreprises de moins de 50 salariés** dont 92,8 % de moins de 11 salariés
- **1,6 % d'entreprises de plus de 50 salariés** qui emploient 53,5 % de salariés.

Plus de 34 000 dispensateurs de formation sont en relation avec OCAPIAT.

La filière alimentaire recouvre des secteurs variés :

- les Industries alimentaires,
- la Coopération agricole et les familles associées,
- le Commerce agricole.

La filière alimentaire compte 24 000 entreprises, dont 90 % de TPE qui emploient plus de 515 000 salariés dont 70% d'emplois peu qualifiés.

La filière agricole recouvre la production agricole, le paysage (jardins espaces verts, la forêt, les entrepreneurs des territoires, les CUMA, etc.

La filière agricole représente plus de 100 métiers avec plus de 895 000 salariés agricoles employés dans l'année et 842 800 contrats saisonniers recrutés chaque année, (chiffres 2017).

La filière pêche recouvre l'aquaculture, les cultures marines, la pêche maritime et la coopération maritime.

Elle recouvre également les entreprises de services dans les **territoires**, dont le Crédit Agricole, Groupama, la MSA (Mutualité sociale agricole), les MFR (Maisons familiales rurales).

Contact presse / Sabine Defrémont 07 81 97 58 21 ou presse@ocapiat.fr